

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93. Quimper 33 av de la Libération ☎ 02 98 53 04 16,
sud.education29@laposte.net site : <http://sudeducation29.infini.fr>

A l'appel du SNES, du SNEP, de la CGT, de FO, et de SUD,

Tou-te-s en grève le 11 juin

Manif départementale 11h place de la Liberté à Brest
Réunion des personnels à 10h à la maison du Peuple à Brest

Non au démantèlement du collège unique !

La publication au Journal Officiel des textes de la réforme du collège au lendemain d'une grève importante confirme la volonté du ministère de passer en force et son refus d'entendre les personnels. La lutte doit s'amplifier pour imposer l'abrogation de cette réforme. L'intersyndicale appelle de nouveau les personnels à la grève le 11 juin 2015.

Une récupération du débat par la droite

Ces dernières semaines, le débat public a été confisqué, comme si la seule alternative était de défendre cette réforme de «modernisation» libérale ou de la refuser au nom d'un collège passéiste, inégalitaire et élitiste. Nous dénonçons les récupérations politiques de la droite et de l'extrême droite. Les personnels doivent s'organiser pour refuser que des groupes réactionnaires s'approprient leur mobilisation.

Nous ne partageons rien avec celles et ceux qui critiquent cette réforme au nom du refus d'approches pédagogiques des enseignements. Nous revendiquons des moyens à la hauteur des besoins et nous luttons pour un collège égalitaire avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tous les élèves l'exploration de tous les types de

savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices. Ce n'est pas la direction de la réforme ministérielle.

Rien pour l'amélioration des conditions de travail

Dans un contexte d'austérité, cette réforme ne prévoit aucune disposition pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage pour les élèves. Elle remettrait en cause le collège unique, accentuerait encore les inégalités, augmenterait l'autonomie des (chefs d')établissements, induisant une concurrence toujours plus grande entre collègues, équipes, disciplines et établissements tout en multipliant des hiérarchies intermédiaires, dans la continuité des réformes statutaires sur les « missions et services ». Cette réforme modifierait l'organisation des enseignements et des disciplines, selon des modalités imposées qui ont été définies sans les personnels.

Reforme du collège : oui à un débat ouvert !

Ces dernières semaines, le débat public a été confisqué par ceux qui ne parlent de la réforme que pour la défendre dans ses orientations « modernisatrices » et libérales ou pour la refuser au nom d'une vision passéiste, inégalitaire et élitiste du collège. Nous ne partageons rien avec celles et ceux qui rejettent la réforme au nom du refus d'approches pédagogiques de l'enseignement, et nous dénonçons avec force la récupération politique par la droite et l'extrême-droite de la lutte des personnels enseignants des collèges.

Une usine à gaz

Permettre aux enseignants d'organiser 20% de leur enseignement différemment en fonction des besoins des élèves et en favorisant des pédagogies

Chaque matière entrera en concurrence avec les autres, chaque établissement avec ses voisins, dans une course folle aux projets sans garde-fous. Et avec le risque d'isoler chaque établissement, chaque enseignant dans une revendication particulière, une spirale de réunionite chronophage, loin d'une lutte collective et solidaire. On construit une hétérogénéité encore plus forte dans les conditions d'apprentissage des élèves, ce qui renforce l'inégalité sociale sur le territoire en fonction de la sociologie de la fréquentation des établissements.

Des propositions hypocrites

Le projet prévoit son pilotage par le conseil pédagogique à qui on confèrera de l'autorité dans l'établissement. A le lire vite, on pourrait croire qu'il per-

tions de travail. Non seulement on maintient les inégalités sociales, mais on accroît les inégalités salariales en tentant d'acheter la paix sociale par la rémunération au mérite.

Nous ne sommes pas dupes non plus des dérives potentielles inscrites dans la réduction des horaires disciplinaires déguisée en utilisation du temps pour apprendre autrement. Renoncer à nos exigences en fonction de choix locaux revient à renoncer ouvertement aux objectifs du collège unique.

Un refus responsable

Les débats autour de ce projet se sont focalisés dans les médias et sur les réseaux sociaux sur quelques points « vendeurs », sans vraiment analyser le fond du texte, dans une rhétorique stérile de pour et contre. Nous ne vou-



plus actives paraît intéressant, d'autant que des programmes allégés, plus cohérents et plus souples, contribueraient à cette démarche.

Mais comment peut-on imaginer qu'un tel dispositif pourrait fonctionner à moyens constants sans alléger les classes et dégager du temps de concertation pour le travail d'équipe comme dans le 1er degré ? Comment imaginer aussi que les options élitistes disparaîtront ? Comment imaginer enfin que la mixité sociale, base pour un collège à même d'offrir l'égalité des chances pour tous, se ferait sans mettre le nez dans la carte scolaire ?

L'Etat se déresponsabilise sur les équipes éducatives de chaque établissement, qui choisiront et construiront un projet propre, en s'éloignant insidieusement du collège unique pourtant revendiqué dans le «projet 2016».

met « à la base » de choisir les projets et leurs modalités, mais il n'en est rien. Il ne s'agit ni plus ni moins que de conforter un échelon intermédiaire qui décidera et imposera ses choix à la salle des profs. Pour Sud éducation, c'est non : **ce n'est pas de plus de hiérarchie dont nous avons besoin, bien au contraire !**

Le projet propose aussi quelques miroirs aux alouettes, comme de meilleures rémunérations (primes, accélération de carrière) à celles et ceux qui travailleraient dans les établissements difficiles. C'est admettre qu'on renonce à lutter contre la ghettoïsation, mais qu'on l'aménagera. Les collègues qui y travaillent déjà apprécieront l'hypocrisie de telles mesures, eux qui ont vu chaque nouveau dispositif (ZEP, ECLAIR, REP) appauvrir leurs moyens et dégrader leurs condi-

lons pas entrer dans ce type de faux débat où l'invective tient lieu d'argument, y compris avec la ministre.

Pour nous, ce sont surtout les textes de la réforme qui contiennent beaucoup de dangers et peu d'avancées.

Nous appelons, avec le SNES-FSU, le SNEP-FSU, le SNFOLC, SNETAA-FO et la CGT Educ'action à la grève intersyndicale le 11 juin prochain car seul un front syndical uni peut et doit pousser la ministre à revoir sa copie.

Sud éducation revendique des moyens à la hauteur des besoins, pour construire un enseignement polytechnique dans un collège égalitaire garantissant à toutes et tous l'exploration de tous les types de savoirs, au moyen d'une pédagogie coopérative et émancipatrice.

**En grève et en manif
jeudi 11 juin**